

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 54 (1921-1922)
Heft: 203

Artikel: Les grottes des Dentaux
Autor: Jacot-Guillarmod, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les grottes des Dentaux

PAR

J. JACOT GUILLARMOD

Au cours de la construction d'un nouveau chemin de Sonchaux aux Rochers de Naye, un heureux coup de mine mit à jour l'ouverture d'une vaste grotte qu'un éboulement préhistorique avait complètement masquée et conservée intacte jusqu'à nos jours. Le premier ouvrier qui y pénétra, une fois l'ouverture agrandie, y découvrit un crâne d'ours qu'à première vue on prit pour un ours des cavernes. La Société vaudoise des Sciences naturelles résolut alors d'entreprendre des fouilles systématiques dans l'espoir d'y découvrir d'autres ossements et peut-être des traces de l'activité humaine.

Avant la construction du chemin en question, on connaissait déjà un abri sous-roche ; mais le sentier de l'arête de Sonchaux passait au-dessus et la plupart des touristes ignoraient l'existence de cet abri ; seuls les bergers s'y réfugiaient parfois avec leurs chèvres ou leurs modzons.

Dans le courant de juin de l'année dernière (1920), les professeurs Lugeon et Faës en compagnie de votre serviteur y faisaient une reconnaissance et décidaient de demander à la Société vaudoise des Sciences naturelles de mettre à la disposition de ces recherches les revenus du Fonds Agassiz, ceux du Fonds Forel ayant déjà été utilisés pour cette année-là. Le Comité de ces deux fonds se déclara d'accord et le 19 juillet 1920, nous montions, M. Rochat, préparateur du prof. Lugeon, et moi aux Rochers de Naye, en vue de nous organiser pour la campagne de cet été et de commencer aussitôt les fouilles.

Nous décidâmes de nous loger au petit restaurant de Sautaudoz et dans l'après-midi nous donnions les premiers coups de pioche, sans grand résultat du reste.

Les deux premiers jours furent employés à explorer l'abri sous-roche ; n'y trouvant rien d'intéressant, si ce n'est d'énormes blocs effondrés du plafond de l'abri qu'on ne pouvait que faire sauter à la cheddite et dont nous n'avions pas songé à nous munir, nous nous attaquons résolument à la grotte ; un chévrier s'engagea à travailler une semaine avec nous et dès que la profondeur d'un

mètre et 25 centimètres fut atteinte, les premiers ossements et les premières dents furent mises au jour. La couche dans laquelle se trouvent ces ossements a environ 20 centimètres d'épaisseur et est recouverte par un lit de sable grossier au-dessus duquel ne se trouve que de la marne entremêlée de gros blocs détachés du plafond de la grotte. Cette marne est très compacte en même temps que très humide, ce qui rend les recherches longues et pénibles ; en effet, on ne peut laisser la moindre motte de terre sans la diviser et la réduire en menus morceaux, car souvent c'est en rompant une de ces petites mottes qu'on met au jour une dent ou un ossement.

Au-dessous de cette couche se trouvent de nouveau de gros blocs liés par cette marne compacte et humide, mais jusqu'à maintenant nous n'y avons trouvé ni dents ni ossements.

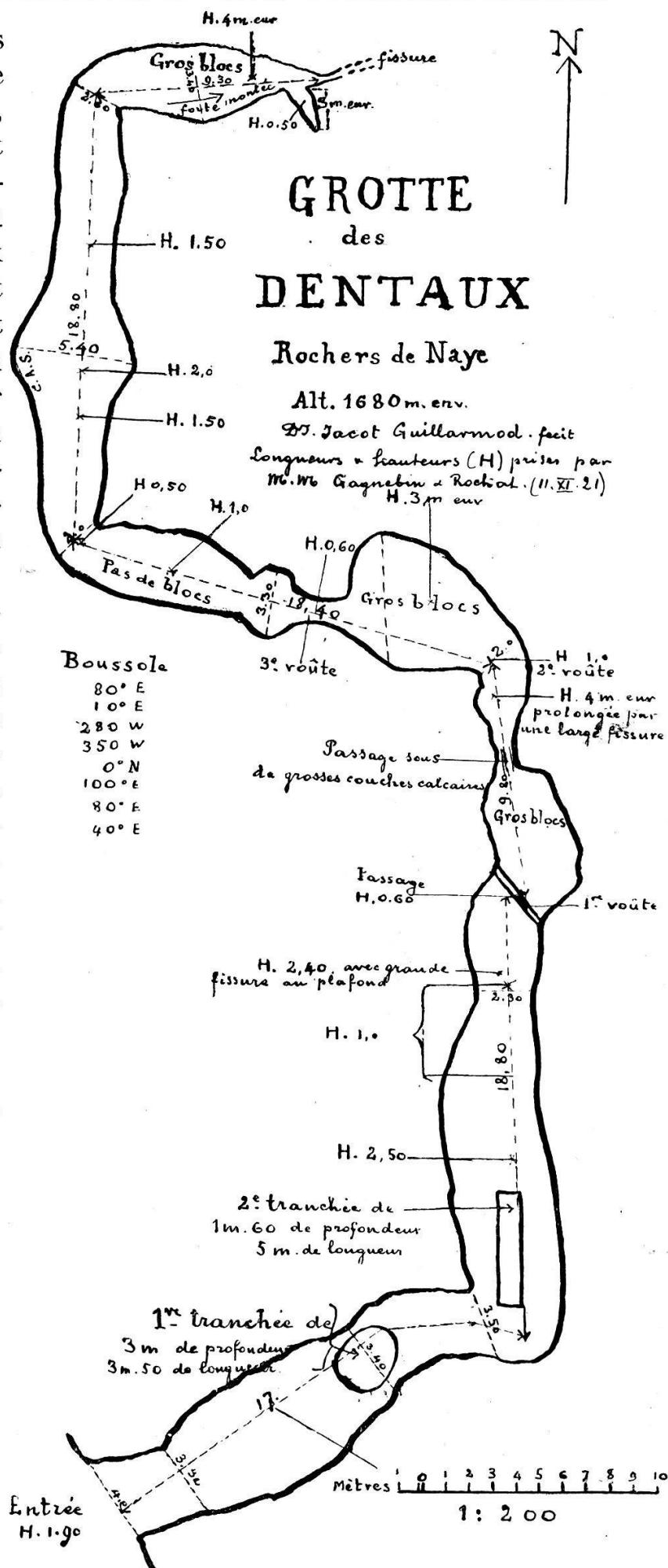
Faute de moyens suffisants, nous interrompîmes les fouilles au bout d'une dizaine de jours pour les reprendre dans la seconde moitié de septembre et le 1^{er} octobre, nous trouvions un éclat d'os qui portait manifestement des traces de couteau qui permettaient enfin de supposer que la grotte avait été visitée par des hommes ; mais ce débris n'était pas suffisant pour étayer avec quelque certitude cette hypothèse d'un si haut intérêt ; arrivés au bout de notre crédit, nous redescendîmes à la plaine, décidés à reprendre ces fouilles l'année suivante, si le comité des Fonds Forel et Agassiz consentait à nous en donner les moyens.

Une demande adressée au printemps de cette année (1921) au Comité des dits fonds fut accueillie très favorablement et à l'unanimité, une somme de 1300 fr. fut mise à notre disposition. M. le professeur Lugeon voulut bien permettre à son préparateur, M. Rochat, de reprendre le travail où nous l'avions laissé l'année dernière et le 19 juillet nous remontions ensemble, non plus cette fois à Sautaudoz, mais au Chalet du Crau à la Cierge que le métayer, M. Bovay, mit très obligeamment à notre disposition. Cette façon de faire nous permettait de vivre plus économiquement et par conséquent de travailler plus longtemps que l'année dernière ; la vie était aussi plus agréable qu'à Sautaudoz où les jours d'affluence de touristes il était quasi impossible de dormir et de se reposer.

La première partie de cette nouvelle campagne fut consacrée à atteindre le plancher de la grotte, tant pour en connaître la profondeur verticale que pour savoir si elle contenait d'autres couches à ossements ; mais nous eûmes beau fouiller très consciencieusement et patiemment ces couches inférieures, nous ne réussîmes pas à découvrir autre chose que de curieuses excavations assez semblables

aux moulins glaciaires si caractéristiques que l'on voit à Lucerne, mais qui eux sont creusés dans la molasse, tandis qu'à la grotte des Dentaux ces poches paraissent avoir été le résultat d'une dissolution du calcaire jurassique par des gouttelettes d'eau chargée d'acide carbonique tombant pendant longtemps au même endroit.

Ces excavations paraissent former le plancher de la grotte ; quelques coups de mine n'ont donné aucun résultat, si ce n'est de nous convaincre que nous avons atteint le fond et qu'il est inutile de chercher à poursuivre nos recherches en profondeur. Par contre la grotte des Dentaux s'étend horizontalement sur près de cent mètres, en un couloir de 5 à 8 mètres de largeur ; jusqu'à maintenant nous avons pu nous avancer, en nous traînant sur les mains et sur les genoux, jusqu'à un endroit où même en rampant sur



le ventre il n'est plus possible d'aller plus loin ; le couloir s'élargit en trois chambres un peu plus spacieuses, mais si encombrées de gros blocs détachés du plafond et recouverts d'une telle couche gluante de chaux qu'il est inutile de chercher à y opérer des fouilles, avec les modestes ressources dont nous disposons.

Après un travail d'un mois, M. Rochat dut redescendre à Lausanne, pour du travail pressant de laboratoire, en vue de la réunion annuelle de la Société helvétique des Sciences naturelles, à Schaffhouse.

J'avais tout spécialement recommandé de mettre soigneusement de côté tous les cailloux, gros et petits que le triage amenait au jour, dans le but notamment d'en faire le dénombrement et de rechercher si quelques-uns avaient l'aspect de cailloux roulés ou étaient de provenance étrangère à la région. Bien nous en prit, car en les examinant attentivement, j'eus le bonheur de trouver parmi eux d'abord une pointe de flèche, puis un râcloir, non pas en silex, mais simplement en marbre noirâtre dont la partie coupante présente les entailles caractéristiques de ses congénères en silex de la grotte de Cotencher ou de celle du Wildkirchli, dans le canton d'Appenzell.

M. le professeur Stehlin, de Bâle, et le professeur Lugeon ne sont pas persuadés que ces deux pièces soient des vestiges moustériens et sans de véritables silex on ne peut affirmer que la grotte ait été habitée par des représentants du paléolithique ; mais il ne faut pas oublier que les fouilles n'ont été pratiquées que sur huit mètres de longueur, tandis que la grotte des Dentaux en a plus de 90 de profondeur. Si les deux pièces en question ne sont pas caractéristiques, isolées et sans autres témoins, il suffira de mettre la main sur de vrais silex pour leur rendre toute la valeur de ceux de Cotencher.

* * *

Une fois que nous eûmes atteint le plancher de la grotte et acquis la certitude que la couche à ossements se trouvait à 1^m20 de profondeur et qu'il n'y en avait pas d'autre, du moins dans cette partie de la grotte, il ne nous restait qu'à poursuivre nos recherches en creusant une nouvelle tranchée de 1^m30 de profondeur. C'est pourquoi, le 10 septembre, nous remontions, M. Rochat, un ouvrier et moi, au Chalet du Crau à la Cierge et dès le lendemain nous attaquions une nouvelle tranchée qui nous con-

firma d'emblée que nos observations étaient exactes. Sans nous attarder aux couches superficielles, que nous nous bornâmes à rejeter de côté, nous gagnâmes, aussi rapidement que le permettaient les grosses pierres tombées du plafond, la couche de 1^m20, couche toujours précédée du lit de sable qui paraît avoir été déposé très régulièrement et uniformément sur celle à ossements et donne à croire qu'une inondation subite et formidable est venue recouvrir et noyer pour longtemps ces restes préhistoriques. C'est probablement vers la même époque qu'un éboulement vint obstruer l'entrée de la grotte et en défendre l'entrée jusqu'en 1919, sauf peut-être à quelques ours bruns des temps modernes ; en effet, le crâne trouvé en 1919 est un crâne d'ours brun (*Ursus Arctos*) et non d'ours des cavernes, comme on l'a cru tout d'abord ; le fait du reste qu'on l'a découvert tout superficiellement et pas même enfoui prouve qu'il n'a aucune parenté avec les débris que l'on trouve à 1^m20 de profondeur ; la seule chose qui étonne encore c'est qu'on n'ait pas découvert d'autres ossements de cet ours brun ou seulement d'autres parties de son squelette, pas plus du reste que des ossements d'autres animaux ; cela donne à penser que l'ouverture de la grotte était très bien dissimulée. Il faut ajouter qu'il y règne une température constante de 8° centigrades qui est une température très fraîche en été, et qui n'engage pas à y séjourner ; en hiver, par contre, lorsqu'il gèle au dehors, il doit faire meilleur à l'intérieur de la grotte ; mais à ce moment de l'année, toutes ces hauteurs étaient couvertes de neige et la fissure par laquelle l'ours brun a pu y pénétrer occasionnellement ou accidentellement devait être hermétiquement bouchée par la neige qui en rendait ainsi l'entrée inaccessible.

On n'a pas encore réussi, du reste, à expliquer d'une façon suffisante la présence en si grand nombre et d'une façon si exclusive des ours dans les cavernes ; cela tient-il peut-être à leurs habitudes hivernales, car à l'instar de la marmotte il dort une bonne partie de la saison froide et beaucoup finissent par y dormir leur dernier sommeil, et s'ils élisent domicile dans une grotte, les autres mammifères ne sont guère tentés de la partager avec ce locataire peu commode. Si l'on a trouvé des ossements d'autres animaux dans la grotte de Cotencher, il y a bien des chances qu'ils y ont été traînés par les ours eux-mêmes ou par des chasseurs, ce que croit aussi M. Dubois avec qui j'ai eu le privilège de m'entretenir souvent de tout ce qui a trait aux grottes et à leurs habitants préhistoriques.

Il va sans dire que ce racloir, cette pointe de flèche brisée, ces

quelques débris authentiques de la présence de l'homme des cavernes dans cette grotte des Dentaux ne sont pas encore suffisants pour échafauder des théories et surtout tirer des conclusions scientifiques de réelle valeur ; il n'en reste pas moins acquis que la découverte de ce refuge, qui n'a été utilisé qu'un laps de temps relativement court mais suffisamment caractérisé par les ossements de l'ours des cavernes, est appelée à un retentissement considérable.

Mais cette découverte demande à être complétée par celle d'autres ossements que ceux de l'*Ursus Spelaeus* qui, jusqu'à maintenant forment la totalité de ce que nous avons mis au jour ; elle permettra alors de dresser le tableau de la faune contemporaine de l'ours des cavernes et si par la suite, nous mettons la main sur d'autres silex, comme ce fut le cas à la grotte de Cotencher, nous pourrons alors apporter notre pierre à l'édifice des deux autres problèmes qui sont intimement liés à l'exploration des grottes moustériennes du domaine alpin : je veux parler du problème glaciologique et du problème anthropologique.

On sait, comme l'a fait remarquer très justement le professeur Auguste Dubois (voir *Rameau de sapin de 1917*, page 20), que dans ces dernières décades, la glaciologie a fait d'importants progrès par la démonstration aujourd'hui incontestée de la pluralité des glaciations qui constituent les grands traits de l'ère quaternaire. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Quant au problème anthropologique et archéologique, il était loin encore d'être résolu, avant les belles conclusions que le professeur Dubois a pu tirer de l'examen raisonné du matériel glaciaire extrait de la grotte de Cotencher. En dénombrant et en triant les cailloux roulés qu'on mettait au jour en même temps que les ossements et les silex taillés, il a pu sans peine prouver que le 95 % du matériel de remplissage de la grotte provenait d'un petit glacier local qui occupait le fond du Val de Travers. La moraine latérale de ce glacier, composée en majeure partie de débris d'érosion du Val de Travers et des gorges de l'Areuse, renfermait aussi un petit pourcentage de matériel alpin, apporté par le grand glacier du Rhône ; ainsi la grotte de Cotencher remplie de ce matériel mixte arraché aux anciennes moraines de glaciations antérieures et recouvrant des débris moustériens fournissait la preuve irréfutable

Note. — Depuis que ce qui précède a été écrit, on m'a raconté le fait qu'un chien de chasse qui avait pénétré par une fissure dans la grotte des Dentaux n'avait jamais pu en ressortir ; on entendit ses aboiements pendant quelques jours, puis on n'en retrouva aucune trace, pas plus nous que d'autres personnes qui ont exploré la grotte jusqu'au fond.

qu'elle avait été habitée avant que le glacier de Würm ne vînt recouvrir une dernière fois notre pays.

Dès lors, plus d'une trentaine d'espèces de mammifères ont été identifiés et si l'ours des cavernes forme plus du 95 % du total des ossements, cela nous console un peu si jusqu'à maintenant, nous n'avons trouvé, dans la grotte des Denteaux, que de l'ours des cavernes. Il ne faut pas oublier non plus que les sommes mises à la disposition du professeur Dubois sont infiniment plus importantes que celles dont nous avons eu la jouissance. D'autre part, nous ne devons pas nous attendre à trouver aux Rochers de Naye une faune aussi variée que sur le plateau suisse. Par contre, à part la grotte du Drachen, près du sommet du Drachenberg, au-dessus de Vättis, dans les Alpes saint-galloises et qui est à près de 2600 mètres d'altitude, la grotte des Denteaux est la plus élevée où l'on ait trouvé de l'ours des cavernes associé à des vestiges taillés par l'homme.

Mais avant et au lieu de m'aventurer sur le terrain toujours glissant des hypothèses, permettez-moi de vous rappeler brièvement pourquoi la présence simultanée de l'homme et de l'ours des cavernes doit être située à l'époque du moustérien et que ce moustérien est antérieur à la dernière glaciation qui a recouvert la plus grande partie du plateau suisse, jusque dans la région classique de Brougg et du confluent de la Limmat, de la Reuss et de l'Aar.

Tout d'abord, pour bien fixer cette époque du moustérien, résumons brièvement les principaux phénomènes de l'époque quaternaire. La fin de l'époque tertiaire en Suisse et le commencement du quaternaire coïncident avec la première glaciation, dite de Gunz, qui déposa sur la molasse des plateaux un cailloutis supérieur que l'on retrouve sur les hauteurs comprises entre 550 et 590 mètres : PENCK et BRÜCKNER attribuent à cette première glaciation une durée de 60 000 ans; elle fut suivie de la période interglaciaire Günz-Mindel d'une durée à peu près égale de 50 000 ans pendant laquelle l'érosion entama ce dépôt alluvionnaire que les Allemands appellent *Deckenschotter ancien*, sans toutefois le faire entièrement disparaître. C'est dans ce dépôt qu'on trouve encore les restes d'une faune froide caractérisée par l'*Elephas Meridionalis* et le *Mastodon Arvernensis*; puis la chaleur étant peu à peu revenue, la faune froide fut remplacée par une faune chaude où l'*Elephas Meridionalis* voisine maintenant avec l'*Equus Stenonis* et l'*Hippopotame*.

Puis la seconde glaciation dite de Mindel recouvre de nouveau tout notre pays pendant encore près de 60 000 ans, déposant en se retirant le cailloutis inférieur des plateaux, appelé aussi *Decken-*

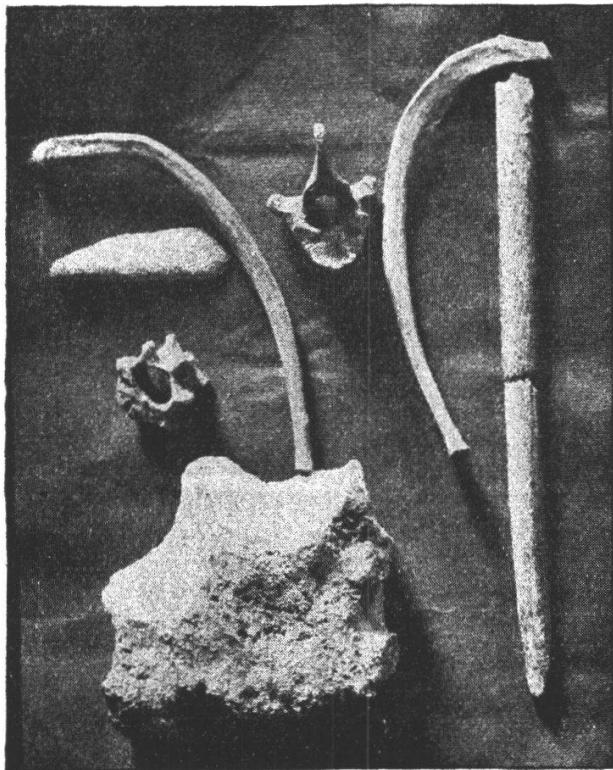


FIG. 1. — Abri sous roche (Magdelenien).

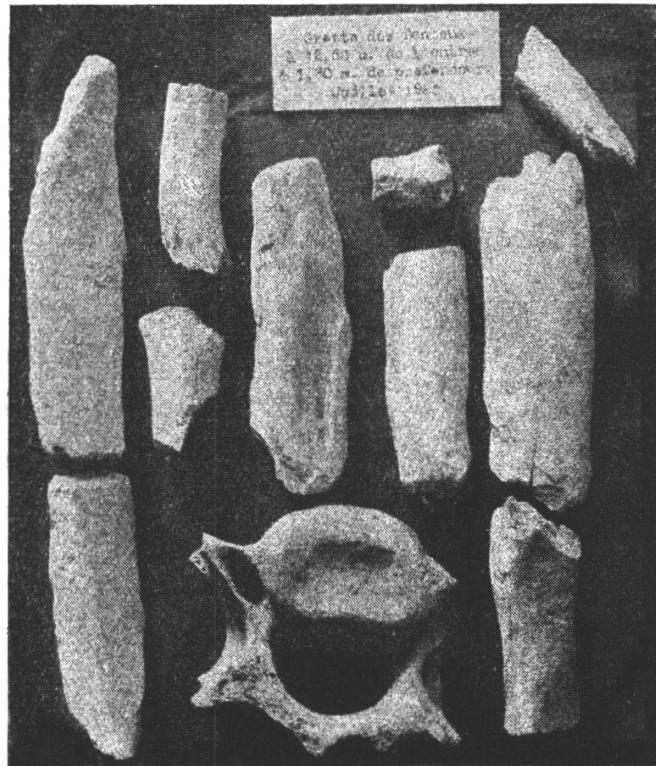


FIG. 2. — Vertèbre et os longs.

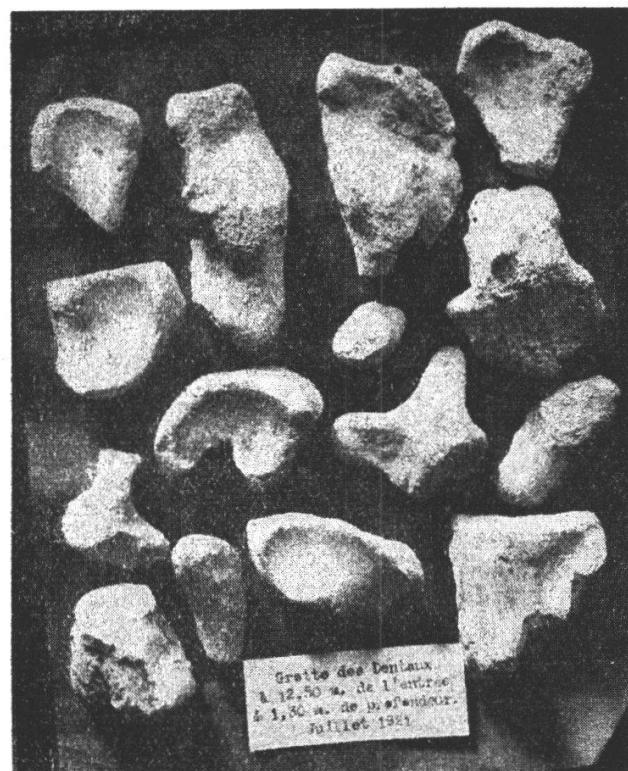


FIG. 3. — Os courts.



FIG. 4. — Phalanges.

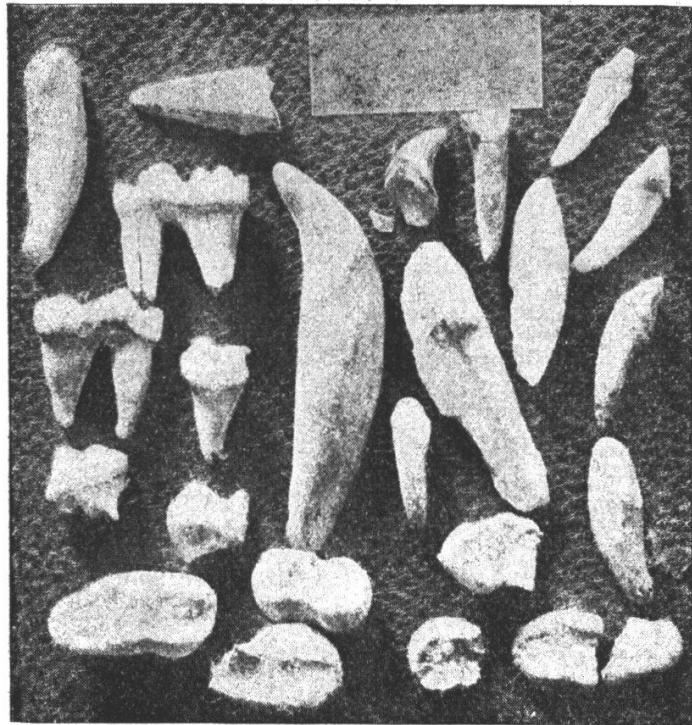


FIG. 5. — Canines et molaires.

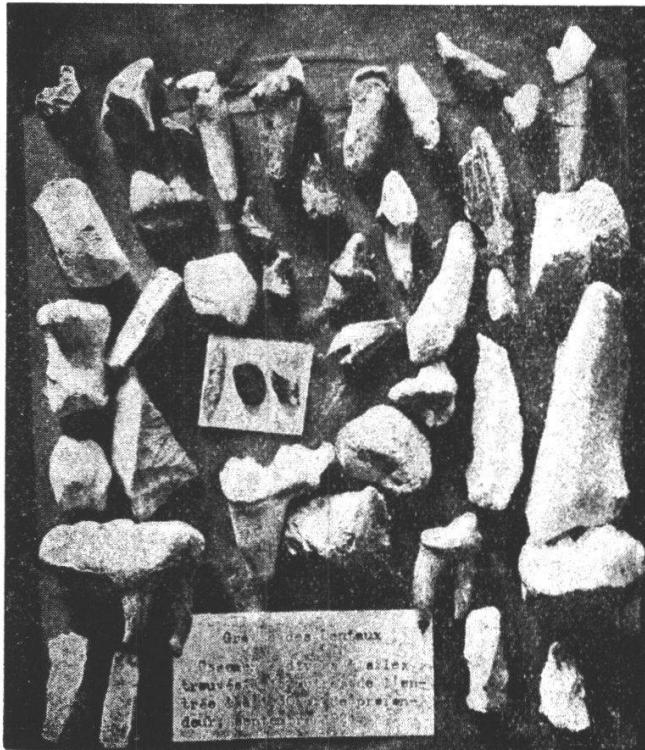


FIG. 6. — Dents diverses et silex taillés (au milieu).



FIG. 7. — Débris divers.

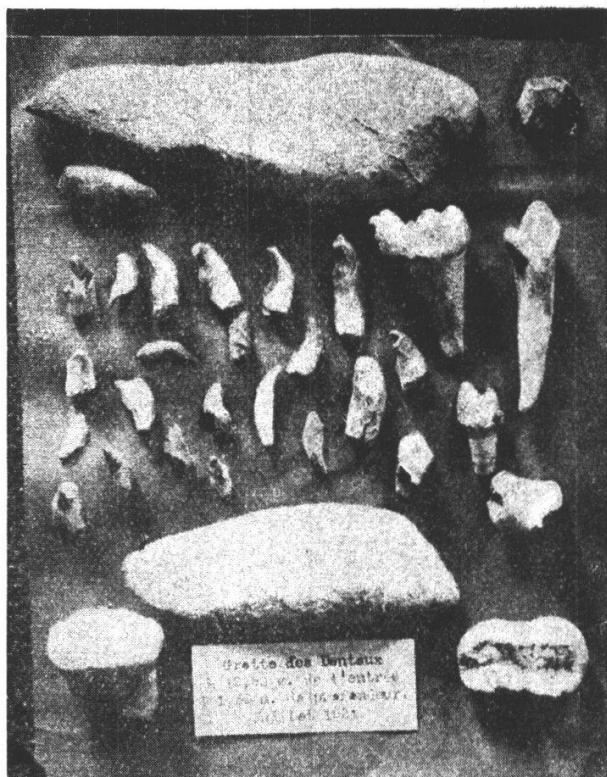


FIG. 8. — Dents, racloir et couteau.

schotter récent dont on retrouve les restes au Bruggerberg (520 m.) et au Gebenstorferhorn (517 m.), ce but favori de promenade des habitants de Baden, entre la Limmat et la Reuss. Jusqu'à présent on n'y a pas trouvé des restes fossiles de mammifères ; mais dans la période de retrait et d'érosion qui fut la plus longue période interglaciaire, puisqu'on lui assigne une durée de 200 000 ans, la faune chaude réapparaît, avec les mêmes espèces de mammifères que dans la période précédente, augmentés du mammouth et du rhinocéros étrusque. C'est au cours de ces 2000 siècles que l'homme fit sa première apparition en Europe et y laissa des traces certaines notamment à Chelles, sur la Marne et à St-Acheul, dans la Somme, d'où les époques archéologiques dites Chelléennes et Acheuléennes, les premières stations préhistoriques d'Europe, dont on n'a pas encore retrouvé de traces en Suisse. Ces époques archéologiques marquent le début du paléolithique auquel on attribue plus de 300 000 ans et qui ne prendra fin qu'à l'époque des palafittes, qui, elles, coïncident avec le commencement du néolithique.

Survient maintenant la troisième glaciation, dite de « Riss », tout aussi longue que les précédentes et qui en se retirant laissera un cailloutis des hautes terrasses, comme on en trouve au plateau de Tegerfelden, en Argovie. Le renne et le mammouth caractérisent cette faune froide à laquelle succèdent l'*Elephas Antiquus*, le *Rhinoceros Merckii*, l'*Ursus Spelaeus*, notre ours des cavernes et l'hippopotame qui sont les gros mammifères du moustérien, cette longue époque qui va maintenant nous occuper et pendant laquelle la grotte des Dentaux reçut ses premiers visiteurs, en l'espèce l'homme et l'ours des cavernes.

Le glacier de Riss en se retirant laisse à découvert l'entrée de la grotte des Dentaux qui va devenir un lieu de refuge et en même temps un cimetière pour l'ours des cavernes que les premiers chasseurs moustériens découvriront bientôt et poursuivront sans merci. On pourrait épiloguer longtemps sur l'activité de ces chasseurs, mais si l'imagination peut se donner libre cours, l'esprit scientifique doit savoir s'arrêter à temps, s'il ne veut pas se fourvoyer en émettant des suppositions trop hasardeuses. La réalité n'est-elle pas suffisamment captivante, du reste, pour risquer de l'amoindrir par des spéculations inutiles et dangereuses ?

Nous voilà donc fixés sur la situation chronologique des habitants de la grotte des Dentaux, à quelques centaines de siècles près, bien entendu, et encore cette approximation est toute relative, comme dirait Einstein. En effet, tant qu'on ne se sera pas mis

d'accord sur les causes qui ont amené et ramèneront encore ces périodes glaciaires, on ne pourra leur attribuer un âge et un état civil qui aient un peu plus de valeur qu'une pédigrée de chien de race anglais. Tout ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que le moustérien est jusqu'à maintenant la première époque géologique qui ait laissé des restes authentiques, dans notre pays, et qu'il doit être antérieur à la dernière glaciation, dite de Würm, qui pendant près de 50 000 ans va recouvrir, une fois encore, la plus grande partie du plateau suisse ; nous assistons maintenant aux dernières convulsions de cette dernière glaciation qui a marqué sa plus grande extension dans la région classique de Brougg et qui, à Monthey, puis à Useignes, à Orsières et à Sierre a déposé ces moraines si caractéristiques d'un retour offensif ; après quoi une nouvelle phase de retrait raccourcira d'une cinquantaine de kilomètres la longue langue du glacier du Rhône qui se séparera pour longtemps de ses nombreux tributaires latéraux.

C'est dans cette période de retrait de Monthey à Sierre que prend place l'époque archéologique dite du magdalénien, pendant laquelle des chasseurs montèrent parfois à l'abri sous-roche dont je vais maintenant dire quelques mots, sans m'attarder du reste bien longtemps.

A première vue, on eût pu être tenté d'attribuer à cet abri sous-roche un intérêt plus grand qu'à la grotte elle-même et de fait c'est par là que nous commençâmes les fouilles ; mais après la découverte de quelques ossements récents et d'une pointe de sagaie en corne que MM. Stehlin et F. Sarasin attribuent sans hésitation au magdalénien, nous nous heurtâmes à d'énormes blocs qu'il fallut faire sauter à la cheddite.

Mais après avoir pratiqué une tranchée de 7 mètres environ, sans rien découvrir, nous revînmes à la grotte, décidés à ne reprendre l'abri sous-roche que si le temps et les moyens nous le permettaient et cela d'autant plus que la grotte nous avait donné la preuve qu'elle était infiniment plus riche et plus rémunératrice.

M. le professeur Stehlin, qui vient d'examiner les ossements extraits de la grotte, les attribue presque exclusivement à l'ours des cavernes, à part une dent de chat domestique et le crâne d'ours brun dont j'ai parlé en commençant ; mais, chose curieuse, tous ces ossements proviennent d'individus de taille plutôt petite et les dents les plus grosses correspondent à peine aux moyennes de celles de Cotencher.

* * *

Il me reste, en terminant, à remercier bien cordialement les souscripteurs qui ont bien voulu nous aider à commencer ces fouilles qui méritent d'être continuées, car ce ne sont pas 15 ou 20 mètres de tranchée qui nous permettent de tirer des conclusions absolues. Nous avons naturellement laissé, de chaque côté de la tranchée, le sol *absolument* vierge, de façon à pouvoir reprendre, *ab ovo*, tout sujet de discussion, en partant d'un point de départ tel qu'il nous a été transmis au travers, non pas de 40 siècles d'histoire, comme les pyramides d'Egypte, mais bien de 500, peut-être et probablement même de 800 à 1200 siècles de ce que le professeur Auguste Dubois, de Cotencher, appelle la préface de l'histoire.

Et si je puis formuler un vœu, c'est de demander au Comité des Fonds Forel et Agassiz, de nous autoriser, pour l'année prochaine, à prolonger notre tranchée de la grotte des Dentaux, d'une vingtaine de mètres. Nous pourrons nous assurer alors si la couche à ossements se continue encore plus profondément. En trouvant d'autres vestiges de la présence de l'homme des cavernes, de cet homme du moustérien, premier représentant de l'humanité dans notre pays, nous permettrons aux paléontologues d'assigner une place précise à cet ancêtre du paléolithique, contemporain du mammouth, du rhinocéros et de l'hippopotame, dans la longue période de siècles qui ont précédé l'établissement des palafittes, au bord de nos lacs. Nous pourrons en même temps, avec l'aide des géologues, savoir si le glacier du Rhône a participé au remplissage de la grotte, s'il s'est donc élevé à la hauteur des Dentaux (1713 m.), ce qui peut paraître plausible, puisqu'on trouve des blocs erratiques à Sonchaux, moins de 400 mètres plus bas, à Crêt-d'y-Bau, 280 m. au plus et dans le vallon de la Tinière, au même niveau que Sonchaux.

Nous pourrons enfin avoir aussi notre première station moustérienne des Alpes, puisque le Jura a maintenant la sienne et cette station sera dans le canton de Vaud.